

Maintenir et actualiser ses compétences de sauveteur secouriste du travail

RS727 · RS · Publiée

L'essentiel

Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
-----------------------	----------------------------

Date d'échéance	31/12/2021
-----------------	------------

Certificateur(s)

INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE · SIRET : 77567145600082

Partenaires habilités

3 181 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 181 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
01 CONTROLE	33506030700048	Former et organiser l'évaluation
08 MEDICAL	31281415500098	Former et organiser l'évaluation
1 2 3 CONSEIL	51740180800038	Former et organiser l'évaluation
16 30 FORMATION	53060076600022	Former et organiser l'évaluation
1AUDIT2PRO	89462453500015	Former et organiser l'évaluation
2BDM INGENIERIE	49911547500018	Former et organiser l'évaluation
2L-IPS	80985981200012	Former et organiser l'évaluation
2M TRAINING	75320095500049	Former et organiser l'évaluation
2ST FORMATION	80765641800025	Former et organiser l'évaluation
360 DEGRES SECURITE	80459979300028	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 3181 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs727-maintenir-et-actualiser-ses-competenances-de-sauveteur-secouriste-du-travail/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification de sauveteur secouriste du travail permet la validation de compétences, connaissances et savoir-faire permettant à tout individu formé et certifié d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

La certification est valable 24 mois de date à date. Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC) de SST pour prolonger la validité de son certificat de 24 mois.

Ainsi remis à jour de ses compétences et validé, le sauveteur secouriste du travail :

- intervient sur son lieu de travail pour porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise
- met ses compétences en matière de prévention au service de l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient, pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences du sauveteur secouriste du travail se déclinent en 2 grands domaines de compétences :

- Domaine de compétences 1 : Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident
- Domaine de compétences 2 : Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels de son entreprise

Les sessions de maintien et d'actualisation des compétences (MAC SST) permettent de revenir sur l'intégralité des compétences et de certifier 6 des 8 compétences du référentiel de compétences de la formation initiale :

Le 1er domaine de compétences valide les 3 compétences répertoriées de 3 à 5 :

1. Examiner la victime pour mettre en œuvre l'action adaptée au résultat à obtenir
2. Alerter ou faire alerter les secours
3. Réaliser les gestes de secours à la victime adaptés

La 2 e partie permet de certifier les 3 compétences répertoriées de 6 à 8 du 2ème domaine de compétences :

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
2. Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention
3. Informer les personnes désignées dans le plan de prévention des situations dangereuses repérées

Pour obtenir la prorogation de 24 mois du certificat de sauveteur secouriste du travail, le stagiaire en MAC SST devra avoir validé lors des épreuves certificatives, l'ensemble des 6 compétences concernées (compétences 3 à 8).

Les 2 épreuves certificatives définies dans le référentiel de certification permettent d'évaluer ces 6 compétences.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

{""Code du travail (art. R. 4224-15, R. 4224-16), circulaire CNAMTS n° 32/2010 du 03/12/2010""}

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le stagiaire inscrit en MAC SST devra être titulaire du certificat SST de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS, en cours de validité.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS5801

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/727/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	65
Parcours menés à terme	66
Taux d'achèvement	102 %
Période	02/2022 – 10/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5 227
Montant total engagé	708 431 €
Coût moyen par dossier	136 €
Durée moyenne	7 h
Période	01/2020 – 01/2022
France compétences	99 %
Reste à charge titulaire	1 %
France Travail	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.